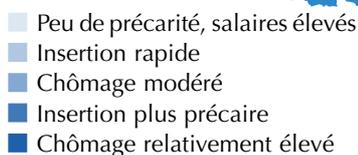
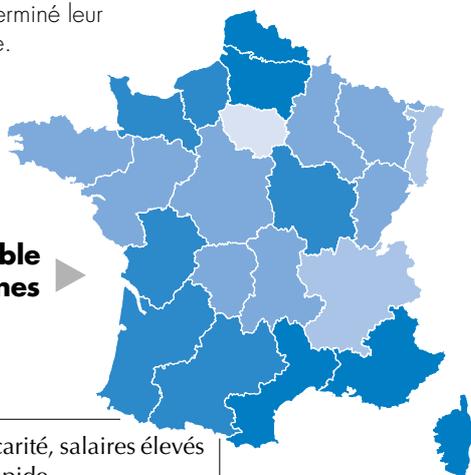


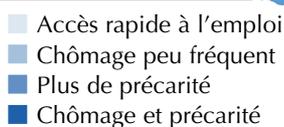
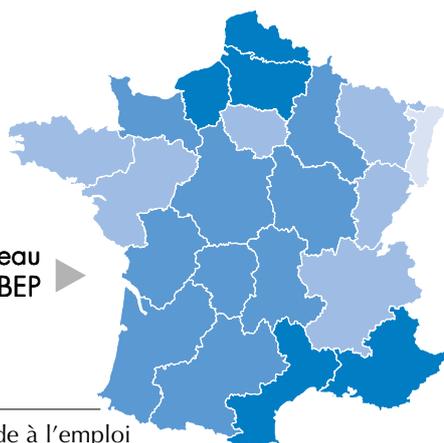
LES CONDITIONS D'INSERTION SELON LE NIVEAU DE FORMATION

Pour les jeunes sortis du système scolaire en 1998, selon la région dans laquelle ils ont terminé leur formation initiale.

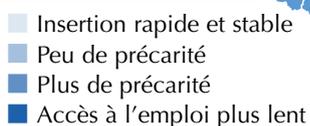
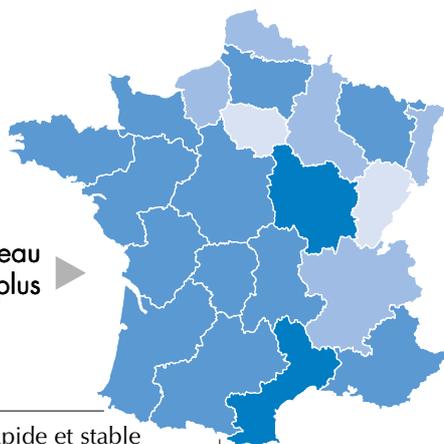
Ensemble des jeunes



Jeunes de niveau CAP ou BEP



Jeunes de niveau bac+3 et plus



Source : enquête « Génération 98 », Céreq, 2001.

LA GÉOGRAPHIE DE L'INSERTION DIFFÈRE SELON LES NIVEAUX DE FORMATION

La qualité de l'insertion des jeunes est fortement corrélée au niveau de formation qu'ils ont atteint. Ainsi le risque de chômage est beaucoup plus élevé pour les moins qualifiés : après trois années passées sur le marché du travail, leur taux de chômage est de 29 %, contre 5 % pour les jeunes sortis de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus). Ces grandes tendances nationales se retrouvent dans toutes les régions métropolitaines. À chaque niveau de formation, la géographie de l'insertion est toutefois légèrement différente (cf. cartes ci-contre). Ainsi, Les jeunes de niveau CAP ou BEP formés dans le Nord-Pas-de-Calais ou la Haute-Normandie peinent à accéder à l'emploi. Les diplômés de l'enseignement supérieur long formés dans ces régions bénéficient en revanche de conditions d'entrée dans la vie active particulièrement favorables. Dans quatre régions, les jeunes s'insèrent dans de bonnes conditions quel que soit leur niveau de formation : l'Île-de-France, Rhône-Alpes, l'Alsace et la Franche-Comté. Inversement, ceux formés en Languedoc-Roussillon connaissent plus de difficultés qu'ailleurs à s'insérer, qu'ils sortent de l'enseignement secondaire ou supérieur.

Les disparités d'insertion selon la région où les jeunes ont effectué leurs études semblent peu liées à des différences de niveau de formation. La structure de ces niveaux est en effet similaire dans la plupart des régions. Seules font exception l'Île-de-France où la moitié des jeunes quittent le système éducatif pourvus d'un diplôme de l'enseignement supérieur, et la Corse où, au contraire, la proportion de sortants de l'enseignement supérieur est nettement plus faible qu'ailleurs, beaucoup de jeunes allant poursuivre leurs études sur le continent. Dans la plupart des régions, les conditions d'insertion sont liées à d'autres facteurs tels que le niveau global du chômage, la pyramide des âges et la nature des emplois disponibles. Elles dépendent aussi de la mobilité géographique des jeunes. Celle-ci est en effet très importante que ce soit en cours d'études ou durant les premières années de vie active.

Cinq indicateurs ont été utilisés pour comparer l'insertion selon la région de formation présentée dans les cartes ci-contre :

- la durée d'accès au premier emploi,
- la part du temps passé au chômage au cours des trois premières années de vie active,
- le taux de chômage au bout de trois ans de vie active,
- la part de jeunes ayant un emploi précaire (CDD, intérim ou emploi aidé), parmi les jeunes travaillant au bout de trois ans de vie active.
- le salaire mensuel net médian, toutes primes comprises, également au bout de trois ans.

Pour la Corse, seuls les résultats globaux, tous niveaux de sortie confondus, sont disponibles.

INSERTION, MIGRATION DES JEUNES ET MARCHÉS DU TRAVAIL RÉGIONAUX

19 % des jeunes changent de région de résidence entre la classe de sixième et leur sortie du système éducatif, et 20 % au cours des trois premières années de vie active. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, ces proportions atteignent respectivement 32 et 31 %. Ces migrations font apparaître cinq France qui se distinguent en matière d'insertion (cf. graphique ci-dessous).

- Tout d'abord, l'Île-de-France, l'Alsace et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) attirent à la fois des jeunes en cours d'études et des débutants durant leurs trois premières années de vie active. Les gains de population sont particulièrement importants en Île-de-France. Cette région bénéficie d'apports massifs d'élèves et d'étudiants, mais reçoit également beaucoup de jeunes en cours d'insertion, notamment des diplômés attirés par les nombreux recrutements de cadres. En revanche, l'Île-de-France voit partir une fraction de ses plus de trente ans, qui laissent ainsi la place aux débutants sur le marché du travail. La région PACA attire les jeunes en cours d'études et durant leurs premières années de vie active, mais aussi les plus de trente ans, ce qui crée une forte concurrence pour les débutants sur le marché du travail. Nombre de jeunes, enfin, migrent en Alsace où ils bénéficient d'une large palette de formations supérieures, d'une situation économique favorable et du dynamisme de l'emploi frontalier.

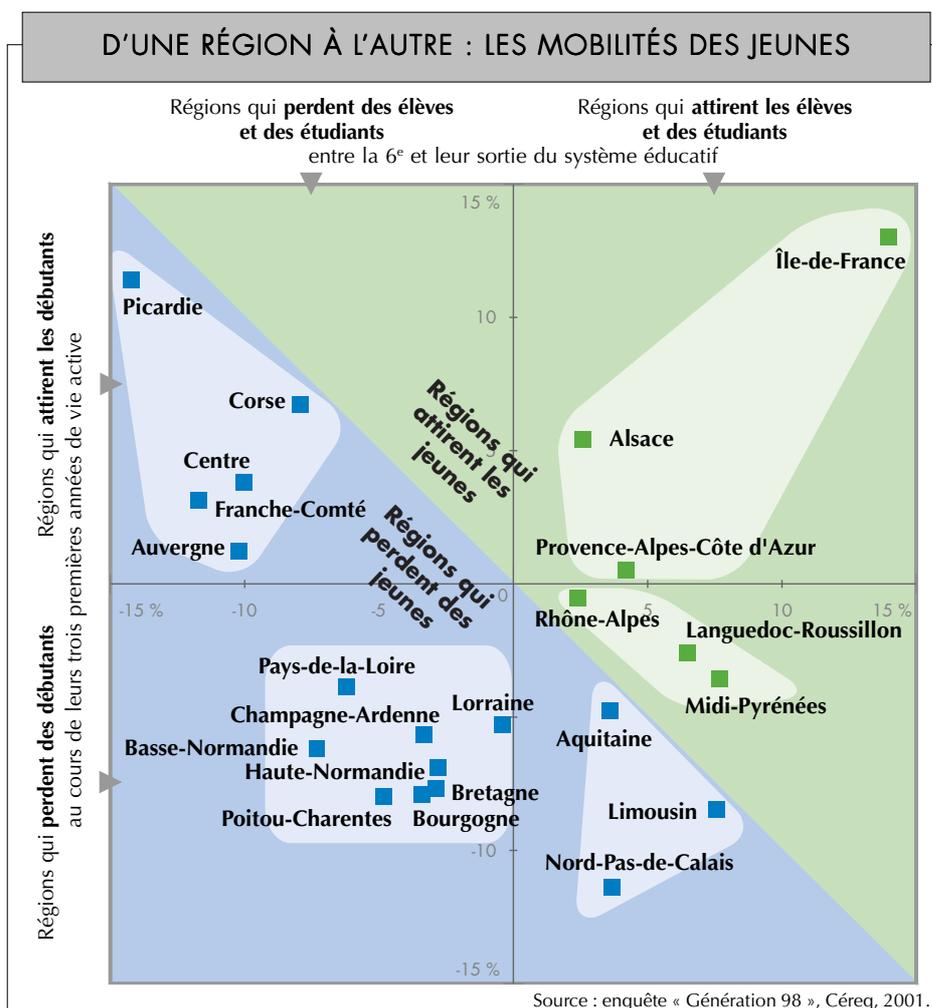
- Certaines régions du Sud – Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées – attirent des élèves et des étudiants mais perdent une partie des débutants. Le solde de ces migrations est toutefois positif. Rhône-Alpes se trouve, comme souvent, dans une position moyenne : elle accueille des jeunes en cours d'études et perd une fraction de ses débutants. Les jeunes s'y insèrent favorablement grâce à un marché du travail bien orienté. Les régions Languedoc-Roussillon et, dans une moindre mesure, Midi-Pyrénées attirent de nombreux jeunes en cours d'études. Mais elles offrent peu de débouchés aux débutants : les postes de cadres sont rares et la concurrence des adultes expérimentés aiguë. Leurs études terminées, une partie des jeunes partent vers d'autres régions.

- L'Aquitaine, le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin attirent également des jeunes en cours d'études, en particulier des étudiants, mais perdent beaucoup plus de débutants. Ce groupe de région est toutefois hétérogène. En Aquitaine, le taux de chômage, qui est supérieur à la moyenne nationale, ne favorise guère l'insertion des débutants. De plus, ces

derniers sont en concurrence avec les adultes dont on sait qu'ils sont attirés par cette région. En Nord-Pas-de-Calais, les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont nombreux et se heurtent également à un chômage élevé. Cela les conduit à migrer vers d'autres régions. Les diplômés du supérieur s'insèrent favorablement grâce à leur mobilité géographique ou aux recrutements locaux d'enseignants. Enfin, en Limousin, la population est relativement âgée et les débutants ne souffrent guère de concurrence. Cette région perd toutefois beaucoup de diplômés en début de vie active, les postes de cadres y étant rares.

- À l'inverse, certaines régions perdent beaucoup de jeunes en cours d'études mais attirent les débutants. Tel est le cas de la Franche-Comté, du Centre et de l'Auvergne où les jeunes accèdent à l'emploi dans des conditions plutôt favorables : ils sont relativement peu nombreux et s'insèrent dans des économies où le chômage est modéré. Par ailleurs, nombre de jeunes quittent la Picardie à l'entrée dans l'enseignement supérieur, l'offre de formations supérieures étant relativement réduite dans cette région. Il en va de même pour la Corse. Ceux qui y arrivent après avoir terminé leurs études s'insèrent difficilement. Il est à noter que, parmi les régions qui perdent des jeunes en cours d'études, aucune ne comble totalement ce déficit avec l'arrivée de débutants.

- Enfin, un dernier groupe de régions perd des jeunes aussi bien en cours de formation que d'insertion. Il recouvre la



Champagne-Ardenne, la Haute et la Basse-Normandie, la Lorraine et la Bourgogne, régions où l'emploi est relativement industriel et peu qualifié, ce qui ne concourt pas à fixer les jeunes. En Haute-Normandie, la situation est aggravée par un chômage globalement élevé. Ce groupe comprend également les régions du grand Ouest – Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes – qui se démarquent par une économie plus agricole et des débouchés modestes en matière de tertiaire supérieur. Les jeunes formés en Bretagne et Pays-de-la-Loire s'insèrent assez favorablement dans un marché du travail où le chômage est limité. En revanche, les débutants formés en Poitou-Charentes connaissent des difficultés et sont nombreux à quitter cette région.

Globalement, la mobilité des jeunes oppose le Nord et le Sud de la France, avec des effets contrastés sur l'insertion professionnelle. À l'exception de l'Île-de-France et de l'Alsace, les régions d'une grande moitié Nord perdent des jeunes entre la classe de sixième et la troisième année de vie active (cf. carte ci-contre). Ces départs profitent essentiellement aux diplômés de l'enseignement supérieur qui restent, et qui s'insèrent convenablement même dans les régions où l'entrée dans la vie active est pourtant difficile comme le Nord-Pas-de-Calais ou la Picardie. Les régions d'un grand quart Sud-est, exception faite de la Corse, enregistrent elles un solde migratoire de jeunes positif. Mais lorsque l'insertion est difficile, comme en Languedoc-Roussillon ou en PACA, cet afflux de jeunes contribue à saturer un marché du travail qui attire par ailleurs nombre d'adultes expérimentés.

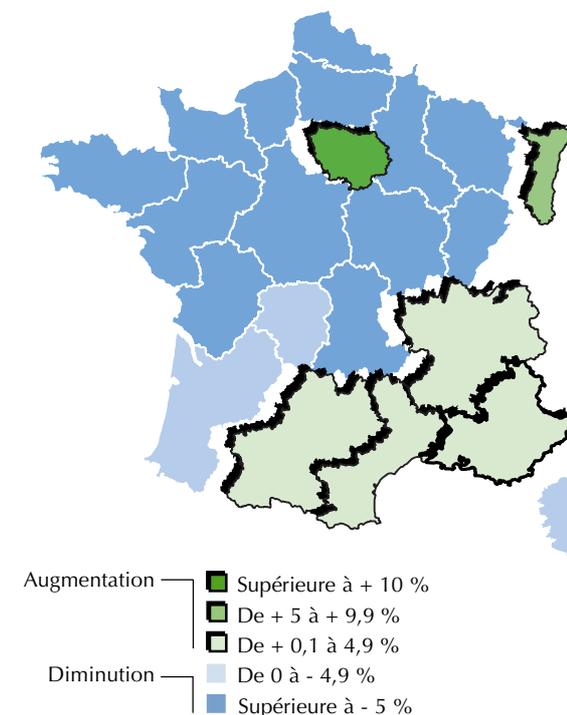
Patrice Caro (Théma, centre associé au Céreq de Besançon) et Daniel Martinelli (Céreq).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Génération 98. À qui a profité l'embellie économique ?* D. Epiphane, J.-F. Giret, P. Hallier, A. Lopez et J.-C. Sigot, *Bref*, n° 181, Céreq, décembre 2001.
- *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle 2000-2002*, Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue-Groupe statistique pour l'évaluation, document accessible sur le site internet du Céreq, www.cereq.fr, rubriques « Études et recherches », « Politiques de formation professionnelle ».
- *Les études supérieures : un motif de migration*, Ph. Julien, J. Laganier et J. Pougard, *INSEE première*, n° 813, INSEE, novembre 2001.
- *Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations*, L. Omalek, *INSEE première*, n° 805, INSEE, septembre 2001.
- *Les migrations en France entre 1990 et 1999. Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives*, B. Baccaïni, *INSEE première*, n° 758, INSEE, février 2001.

LA MIGRATION DES JEUNES

Évolution du nombre de jeunes entre l'entrée en classe de sixième et la fin de la troisième année de vie active en mars 2001



L'ENQUÊTE « GÉNÉRATION 98 »

Les données présentées dans ce *Bref* s'appuient sur les résultats de l'enquête « Génération 98 » réalisée par le Céreq en 2001. Cette enquête reconstitue les parcours professionnels des jeunes sortis du système éducatif en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation.

Elle a été effectuée sur un échantillon 55 000 jeunes et permet de réaliser des analyses régionales sur les jeunes des niveaux CAP ou BEP, bac, bac+2, bac+3 et plus. Elle permet en particulier d'observer les mobilités interrégionales des jeunes entre la classe de sixième, l'entrée sur le marché du travail en 1998, et la fin des trois premières années de vie active en 2001. Des extensions régionales ont par ailleurs été effectuées à la demande des régions Aquitaine, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, pour obtenir des résultats plus fins.

L'ensemble des principaux résultats de cette enquête seront publiés courant juin par le Céreq sous le titre *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*.